

---

Le Conseil de la coopération du Québec existe depuis 1940 et réunit une quarantaine d'organisations et regroupements coopératifs et mutualistes d'envergure :

- La Confédération québécoise des coopératives d'habitation;
- La Conférence des coopératives forestières du Québec;
- Les 11 Coopératives de développement régional du Québec regroupées en fédération;
- La Coopérative fédérée du Québec;
- La Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- La Fédération des coopératives d'alimentation du Québec;
- La Fédération des coopératives de câblodistribution du Québec;
- La Fédération des coopératives de services à domicile du Québec;
- La Fédération québécoise des coopératives de travail;
- La Fédération des coopératives de travailleurs actionnaires du Québec;
- La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec;
- La Fédération des coopératives funéraires du Québec;
- La Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire;
- La Mutuelle des fonctionnaires du Québec;
- La Groupe Promutuel;
- SSQ Groupe financier;
- Agropur.

La mission du Conseil de la coopération du Québec est de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif québécois. Son rôle en est un de concertation, de représentation et de développement.

Le mouvement coopératif est un créateur important de la richesse économique du Québec et de redistribution sociale. À lui seul, il représente 3 200 entreprises au Québec, dont 2 200 non financières, employant 79 000 personnes.

Entreprises inaliénables, elles sont à l'abri des prises de contrôle étrangères et réinvestissent dans l'économie locale et régionale. Ces entreprises coopératives se caractérisent par leur pérennité présentant un taux de survie nettement plus élevé que les entreprises traditionnelles et ce, après cinq ans (64 % vs 36 %) ou dix ans (46 % vs 20 %).

Les coopératives sont fortes de leurs expertises d'entrepreneurs collectifs solidement implantées au Québec. Elles se caractérisent par un important potentiel d'innovation et de développement, avec ses secteurs en croissance ces dernières années marqués par la création de 220 coopératives nouvelles en 2003, et ce, grâce au dynamisme et à la diversification dans de nouveaux secteurs : manufacturiers, services aux personnes, nouvelle économie, tourisme, culture.